**Vérifier au prononcé**

**Conseil des Droits de l’Homme**

**41e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel de la Tunisie**

**8 novembre 2022**

**Monsieur le Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau de la Tunisie et la remercie pour la présentation détaillée de son Rapport national.

Ma délégation se félicite de l’amélioration du cadre institutionnel et juridique par le biais de l’adoption par référendum de la nouvelle constitution en juillet 2022 ainsi que pour les nombreuses réformes législatives mises en œuvre pour donner suite aux recommandations du précédent EPU qui ont permis notamment la création de l’Instance des droits de l’homme.

En outre, ma délégation salue les efforts de la Tunisie en faveur du renforcement des droits des femmes par la mise en place de la loi relative à la lutte contre les violences à l’égard des femmes, la loi sur la discrimination raciale ou encore par la loi sur l’emploi domestique.

**Aussi, Djibouti souhaite formuler à la Tunisie les recommandations suivantes :**

1. **-Poursuivre les efforts déployés en vue de rendre plus efficace l’Instance nationale de lutte contre la traite des personnes ainsi que la Commission Nationale de lutte contre la discrimination et allouer des ressources suffisantes à cette fin,**
2. **- Poursuivre les efforts visant à lutter contre le chômage et élargir les filets de protection sociale à toutes les couches vulnérables de la société,**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès à la Tunisie dans la conduite de son examen.

**Je vous remercie**